


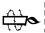
Timbre
0,44 €
Merci

TROIS FEMMES SUR CINQ SONT BATTUES, VIOLÉES, HUMILIÉES, MUTILÉES, ASSÉZ.
 Amnesty International

Monsieur Ali Y Ahmed
Ambassadeur de la
République du Soudan
124, avenue Franklin Delano
Roosevelt
B-1050 Bruxelles

Nom:
Adresse:
.....
Code postal :
Localité :
Pays :
Signature:

Timbre
0,44 €
Merci

TROIS FEMMES SUR CINQ SONT BATTUES, VIOLÉES, HUMILIÉES, MUTILÉES, ASSÉZ.
 Amnesty International

Monsieur Ali Y Ahmed
Ambassadeur de la
République du Soudan
124, avenue Franklin Delano
Roosevelt
B-1050 Bruxelles

Nom:
Adresse:
.....
Code postal :
Localité :
Pays :
Signature:

Timbre
0,44 €
Merci

TROIS FEMMES SUR CINQ SONT BATTUES, VIOLÉES, HUMILIÉES, MUTILÉES, ASSÉZ.
 Amnesty International

Monsieur Ali Y Ahmed
Ambassadeur de la
République du Soudan
124, avenue Franklin Delano
Roosevelt
B-1050 Bruxelles

Nom:
Adresse:
.....
Code postal :
Localité :
Pays :
Signature:

Timbre
0,44 €
Merci

TROIS FEMMES SUR CINQ SONT BATTUES, VIOLÉES, HUMILIÉES, MUTILÉES, ASSÉZ.
 Amnesty International

Monsieur Ali Y Ahmed
Ambassadeur de la
République du Soudan
124, avenue Franklin Delano
Roosevelt
B-1050 Bruxelles

Nom:
Adresse:
.....
Code postal :
Localité :
Pays :
Signature:

Monsieur l'Ambassadeur,

Il est nécessaire que le gouvernement que vous représentez en Belgique s'engage afin de mettre un terme aux atteintes aux droits humains actuellement commises dans le Darfour par les Janjawid.

D'après Amnesty International, des civils ont été tués, violés ou enlevés, leurs maisons incendiées, leurs biens pillés, et des centaines de milliers de personnes ont été contraintes à fuir. Je vous prie de bien vouloir prendre des mesures décisives pour mettre fin à ces violations des droits humains et pour agir notamment en faveur des femmes, victimes au cœur de ce conflit.

Le recours des Janjawid au viol et autres violences sexuelles, utilisés comme arme de guerre afin d'humilier, de punir, de terroriser, de déplacer les femmes et leurs communautés, doit être sévèrement réprimé.

Toutes les parties en conflit doivent mettre un terme à ces pratiques, condamner les viols et veiller à ce que des mécanismes soient mis en place pour assurer la protection des civils.

Les milices janjawids doivent être désarmées et dissoutes. Les auteurs présumés d'attaques à l'encontre des civils doivent être traduits en justice lors de procès répondant aux normes internationales d'équité. La sécurité des victimes et des témoins doit être assurée.

Une commission internationale d'enquête doit être mise en place immédiatement pour procéder à l'examen des éléments tendant à prouver l'existence de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et autres violations du droit international humanitaire, viols et allégations de génocide notamment. Des professionnels de santé qualifiés doivent être dépêchés immédiatement sur place pour venir en aide aux survivantes.

Je ne doute pas de votre volonté de vous engager plus avant dans ce combat pour le respect des droits des femmes.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma haute considération.

Monsieur l'Ambassadeur,

Il est nécessaire que le gouvernement que vous représentez en Belgique s'engage afin de mettre un terme aux atteintes aux droits humains actuellement commises dans le Darfour par les Janjawid.

D'après Amnesty International, des civils ont été tués, violés ou enlevés, leurs maisons incendiées, leurs biens pillés, et des centaines de milliers de personnes ont été contraintes à fuir. Je vous prie de bien vouloir prendre des mesures décisives pour mettre fin à ces violations des droits humains et pour agir notamment en faveur des femmes, victimes au cœur de ce conflit.

Le recours des Janjawid au viol et autres violences sexuelles, utilisés comme arme de guerre afin d'humilier, de punir, de terroriser, de déplacer les femmes et leurs communautés, doit être sévèrement réprimé.

Toutes les parties en conflit doivent mettre un terme à ces pratiques, condamner les viols et veiller à ce que des mécanismes soient mis en place pour assurer la protection des civils.


Les milices janjawids doivent être désarmées et dissoutes. Les auteurs présumés d'attaques à l'encontre des civils doivent être traduits en justice lors de procès répondant aux normes internationales d'équité. La sécurité des victimes et des témoins doit être assurée.

Une commission internationale d'enquête doit être mise en place immédiatement pour procéder à l'examen des éléments tendant à prouver l'existence de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et autres violations du droit international humanitaire, viols et allégations de génocide notamment. Des professionnels de santé qualifiés doivent être dépêchés immédiatement sur place pour venir en aide aux survivantes.


Je ne doute pas de votre volonté de vous engager plus avant dans ce combat pour le respect des droits des femmes.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma haute considération.

**TROIS FEMMES SUR CINQ SONT BATTUES,
VIOLEES, HUMILIEES, MUTILEES. ASSEZ.**

 Amnesty International

**TROIS FEMMES SUR CINQ SONT BATTUES,
VIOLEES, HUMILIEES, MUTILEES. ASSEZ.**

 Amnesty International

Monsieur l'Ambassadeur,

Il est nécessaire que le gouvernement que vous représentez en Belgique s'engage afin de mettre un terme aux atteintes aux droits humains actuellement commises dans le Darfour par les Janjawid.

D'après Amnesty International, des civils ont été tués, violés ou enlevés, leurs maisons incendiées, leurs biens pillés, et des centaines de milliers de personnes ont été contraintes à fuir. Je vous prie de bien vouloir prendre des mesures décisives pour mettre fin à ces violations des droits humains et pour agir notamment en faveur des femmes, victimes au cœur de ce conflit.

Le recours des Janjawid au viol et autres violences sexuelles, utilisés comme arme de guerre afin d'humilier, de punir, de terroriser, de déplacer les femmes et leurs communautés, doit être sévèrement réprimé.

Toutes les parties en conflit doivent mettre un terme à ces pratiques, condamner les viols et veiller à ce que des mécanismes soient mis en place pour assurer la protection des civils.

Les milices janjawids doivent être désarmées et dissoutes. Les auteurs présumés d'attaques à l'encontre des civils doivent être traduits en justice lors de procès répondant aux normes internationales d'équité. La sécurité des victimes et des témoins doit être assurée.

Une commission internationale d'enquête doit être mise en place immédiatement pour procéder à l'examen des éléments tendant à prouver l'existence de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et autres violations du droit international humanitaire, viols et allégations de génocide notamment. Des professionnels de santé qualifiés doivent être dépêchés immédiatement sur place pour venir en aide aux survivantes.

Je ne doute pas de votre volonté de vous engager plus avant dans ce combat pour le respect des droits des femmes.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma haute considération.

Monsieur l'Ambassadeur,

Il est nécessaire que le gouvernement que vous représentez en Belgique s'engage afin de mettre un terme aux atteintes aux droits humains actuellement commises dans le Darfour par les Janjawid.

D'après Amnesty International, des civils ont été tués, violés ou enlevés, leurs maisons incendiées, leurs biens pillés, et des centaines de milliers de personnes ont été contraintes à fuir. Je vous prie de bien vouloir prendre des mesures décisives pour mettre fin à ces violations des droits humains et pour agir notamment en faveur des femmes, victimes au cœur de ce conflit.

Le recours des Janjawid au viol et autres violences sexuelles, utilisés comme arme de guerre afin d'humilier, de punir, de terroriser, de déplacer les femmes et leurs communautés, doit être sévèrement réprimé.

Toutes les parties en conflit doivent mettre un terme à ces pratiques, condamner les viols et veiller à ce que des mécanismes soient mis en place pour assurer la protection des civils.


Les milices janjawids doivent être désarmées et dissoutes. Les auteurs présumés d'attaques à l'encontre des civils doivent être traduits en justice lors de procès répondant aux normes internationales d'équité. La sécurité des victimes et des témoins doit être assurée.

Une commission internationale d'enquête doit être mise en place immédiatement pour procéder à l'examen des éléments tendant à prouver l'existence de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et autres violations du droit international humanitaire, viols et allégations de génocide notamment. Des professionnels de santé qualifiés doivent être dépêchés immédiatement sur place pour venir en aide aux survivantes.

Je ne doute pas de votre volonté de vous engager plus avant dans ce combat pour le respect des droits des femmes.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma haute considération.

**TROIS FEMMES SUR CINQ SONT BATTUES,
VIOLEES, HUMILIEES, MUTILEES. ASSEZ.**

 Amnesty International

**TROIS FEMMES SUR CINQ SONT BATTUES,
VIOLEES, HUMILIEES, MUTILEES. ASSEZ.**

 Amnesty International